

Tous au Compost !

Rien ne se perd... tout se transforme



Sommaire

- Pourquoi composter ?	3
- Les 5 règles d'or du compostage	4
- Déchets à mettre dans votre composteur	5
- Déchets à ne pas mettre dans votre composteur	6
- Où et comment utiliser le compost ?	7
- Les solutions en cas de problème	8-9
- En complément du compostage...	10
- Coordonnées des déchetteries	11

Tous au compost !

Les habitants des 28 communes du Syndicat TRI-OR ont la possibilité de récupérer du compost issu de l'usine de Champagne-sur-Oise.

Récupérez du compost produit par le syndicat TRI-OR !



Deux distributions par an :

Printemps : mars et avril

Automne : octobre et novembre

Tous les mercredis à partir de 14h00

**Sur le parking du site
de Champagne-sur-Oise,
muni d'un contenant,
d'une pelle et d'un gilet jaune.**



Pourquoi composter ?

On estime à 30% la part des déchets organiques, donc biodégradables, jetés dans une poubelle.

Le compostage permet la transformation de ces déchets organiques grâce à l'intervention de nombreux organismes : bactéries, champignons, insectes... **Composter permet de réduire vos déchets d'environ 30%**, ce qui représente près de 92 kg de déchets par habitant et par an sur notre territoire.

Il améliore la fertilité des sols : il régénère les terres grâce à ses éléments nutritifs, retient l'eau dans le sol, contribue au développement des plantes, protège les végétaux contre les maladies, limite les différences de température journalière... Ses vertus sont nombreuses !

Le compost peut être utilisé pour la plupart des végétaux : au potager, pour les fleurs, les massifs, les haies, les arbustes...

Commandez votre composteur

Tarif préférentiel : 29,22 €

Réservé aux habitants des communes adhérentes, limitée à un composteur par foyer, selon les stocks disponibles.

Marque NF Environnement :

Ecolabel national officiel prouvant la qualité écologique du produit. Sa matière et sa couleur permettent de conserver une chaleur constante.



Les 5 règles d'or du compostage

1 Où et comment installer votre composteur ?

Choisissez un emplacement aéré à l'abri d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre pour profiter de leur mi-ombre par temps chaud et sec.

Il doit être posé à même le sol, sur l'herbe ou la terre, pour faciliter le passage des micro-organismes et des vers de terre.

Si possible, privilégiez un endroit facilement accessible et veillez à pouvoir ouvrir la trappe du bas facilement.

2 Diversifiez les apports de déchets.

Le ratio idéal : 1/3 de déchets de cuisine
2/3 de déchets de jardin.



Conseil : Stockez pendant quelques jours votre pelouse pour lui faire perdre son humidité et une partie de son volume.



3 Aérez votre compost régulièrement.

Brassez-le avec un mélangeur ou une fourche, une fois par semaine. **Conseil** : Mélangez du pourtour vers le centre.



Plus les déchets sont petits, plus le brassage est facile. Il ne faut donc pas hésiter à couper ou à broyer les végétaux.

4 Humidifiez-le en y versant un peu d'eau si besoin.

Trop d'humidité empêche l'aération, freine le processus et dégage des odeurs désagréables. Pas assez d'humidité entraîne la mort des micro-organismes et l'arrêt du processus. Il faut donc trouver le bon équilibre.



Conseil : Le mélange doit toujours être humide comme une éponge que l'on vient de presser. Il est conseillé de l'arroser s'il est trop sec.

5 Patience... Laissez-le mûrir 6 à 10 mois.

Déchets à mettre dans votre composteur

Déchets de cuisine

- ✓ Epluchures de fruits et légumes
- ✓ Restes de pain
- ✓ Restes de légumes
- ✓ Marc de café, sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œufs broyées



Déchets de jardin

- ✓ Tontes de pelouse
- ✓ Fleurs coupées
- ✓ Feuilles
- ✓ Branchages de petite taille
- ✓ Paille et foin
- ✓ Ecorces d'arbres



Déchets de maison

- ✓ Cendres froides
- ✓ Sciure de bois non traité
- ✓ L'essuie-tout
- ✓ Boîtes d'œufs en carton



Déchets à ne pas mettre dans votre composteur



Déchets de cuisine

- ✗ Pelures d'agrumes traités
- ✗ Ail, oignon, poireau
- ✗ Restes de viande / poisson (os, arêtes)
- ✗ Coques de noix / noisettes
- ✗ Coquilles d'huitres et de moules non pilées
- ✗ Produits laitiers (laitages, croûtes de fromage...)
- ✗ Huiles de friture ou de vidange
- ✗ Trognons de choux
- ✗ Noyaux d'avocat, d'abricot...



Déchets de jardin

- ✗ Végétaux en graines
- ✗ Plantes malades
- ✗ Déchets de jardin traités chimiquement
- ✗ Végétaux de diamètre supérieur à 2-3 cm
- ✗ Gravier et sable



Déchets de maison

- ✗ Excréments d'animaux domestiques
- ✗ Papiers et cartons imprimés
- ✗ Les emballages : verre, plastique, brique alimentaire...
- ✗ Sac et poussières d'aspirateur, mégots de cigarette



Où et comment utiliser le compost ?

Sur la pelouse

Incorporer 10 à 15 litres de compost «mûr» par m² avec un râteau (ou passer la pelouse au scarificateur avant de saupoudrer de compost).

Arroser abondamment pour imprégner le sol. Pour semer une pelouse ou des plantes d'ornement, mélanger jusqu'à 10-15 cm, 8 à 10 kg de compost «mûr» par m².

Au potager

Incorporer à la terre sur une profondeur d'environ 10 cm, 15 à 25 litres par m² de compost «mûr». En paillage, appliquer une couche de compost jeune entre les plates bandes.

Plantations (d'arbres ou d'arbustes)

Mélanger 20% de compost «mûr» avec la terre dans le puit de plantation.

Plantes (en pots ou jardinières)

40% de compost «mûr» + 60% de terre ordinaire.

Pour les anciennes jardinières : 20% à 30% de compost «mûr» + 70% à 80% d'ancien terreau.



Les solutions en cas de problème

Odeur d'ammoniaque

Cause :
mélange trop riche en matières azotées, température excessive (plus de 70°C).

Solution :
ajouter des matières carbonées (broyat).

Odeur d'œuf pourri

Cause :
manque d'oxygène et excès d'humidité.

Solution :
raser, étaler et laisser ressuyer (faire sécher) par météo favorable, éventuellement ajouter des matériaux secs dans le même état d'évolution, du compost mûr ou de la terre sèche.

Le compost est pâteux : présence de jus d'écoulement

Cause :
manque d'oxygène, excès d'humidité.

Solution :
brasser l'ensemble du tas, laisser sécher et apporter de la matière sèche.

Présence de petites mouches (mouches du vinaigre, drosophiles)

Cause :
restes de repas ou de fruits gâtés en surface du compost.

Solution :
couvrir de broyat, de tonte de gazon, de feuilles ou saupoudrer de poudre de roche ou de cendres en assurant un courant d'air (laisser un espace libre de 10cm jusqu'au couvercle).



Les solutions en cas de problème

Le compost reste froid ou seul le cœur semble chaud

Cause : manque d'oxygène, excès d'humidité; manque d'eau; manque d'azote, volume trop petit, excès de porosité, l'air circule trop facilement.	Solution : brasser, retourner pour aérer, ajouter des matériaux secs; brasser et arroser ou ajouter des matières humides. Si l'état d'humidité le permet, incorporer des matières vertes.
--	---

Le compost est sec

Cause : manque d'eau.	Solution : retourner le tas en ajoutant de l'eau.
---------------------------------	---

Présence de grosses mouches (scatophages du fumier)

Cause : résidus de viande, poisson ou excréments.	Solution : renoncer dorénavant à ces matières qui sont déconseillées.
---	---

Présence de filaments blancs dans le compost (champignons)

Cause : compost trop riche en matières brunes, dures (feuilles, petits branchages...) et très sèches.	Solution : ajouter des matières vertes et humides (gazon, épluchures...). Humidifier.
---	---

Pousse de mauvaises herbes lors de l'utilisation du compost

Cause : température insuffisante lors de l'élaboration du compost.	Solution : ne plus mettre de plantes en graines ou malades.
--	---

En complément du compostage...

Que faire de mes tontes de pelouse ?

Pratiquer le «mulching» si votre tondeuse le permet.

Cette dernière hache alors l'herbe au fur et à mesure et la dépose au passage sur la pelouse.

Résultat : pas de corvée de ramassage et un engrais naturel et gratuit !

Si votre tondeuse ne possède pas de mode «mulching», vous pouvez faire du **paillage**.

Étalez vos tontes et vos feuilles mortes en couche fine sur le gazon afin de les faire sécher, un jour où il fait beau.

Une fois sèches, vous obtiendrez du foin, que vous pourrez répandre dans les massifs de fleurs, le potager, au pied des haies.... **Cela protège les sols, diminue leur besoin en eau et les garde au frais.**



Que faire de mes tailles de haies et d'arbres ?

Vous pouvez aménager un petit **espace de bois mort** qui attirera les insectes et favorisera ainsi la biodiversité dans votre jardin.

Si vous avez des grosses branches d'arbres, elles seront parfaites pour alimenter votre **barbecue**. Les tiges longues et étroites pourront être utilisées comme des **tuteurs** pour vos plantes ou votre potager.



Et si malgré tout, vous en avez encore... faites un **potager en lasagnes !**

Cela consiste à monter un carré potager en alternant au moins 4 couches épaisses de 5 à 10 cm de **déchets bruns** (branches, branchages, tailles de haies, pailles, feuilles mortes), puis de **déchets verts** (tontes de pelouses pas trop épaisses, feuilles, brindilles vertes). Recouvrez d'une couche épaisse de terre et de compost.

Le terrain idéal pour accueillir vos plants de légumes !





Déchetterie de Champagne sur Oise
Z.A. du paradis - Rue Pasteur prolongée
95660 Champagne sur Oise
Fermée le jeudi et les jours fériés

Déchetterie de Viarmes
Chemin des réservoirs
95270 Viarmes
Fermée le mardi et les jours fériés

Horaires d'hiver : du 01/10 au 31/03

9 h à 12 h - 14 h à 17h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 9h à 12h30

Horaires d'été : du 01/04 au 30/09

9 h à 12 h - 14 h à 19h

Samedi : 9h à 19h

Dimanche : 9h à 12h30



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

Syndicat Tri-Or

ZA du paradis
Rue Pasteur prolongée
95660 Champagne sur Oise

01 34 70 05 60

info@tri-or.fr

www.tri-or.fr

